Destinataire(s):

BOISSON "JEAN CUISTOT TRAITEUR"

"JEAN CUISTOT TRAITEUR" Monsieur BOISSON Sébastien 31, avenue de l'océan

17510 CHIVES N° échantillon : L 2015.5769.1

RAPPORT D'ANALYSE D'HYGIENE ALIMENTAIRE

Plat cuisiné, sauce ayant subi un traitement thermique et produit traiteur (quiche, pizza...)

Tonnay-Charente, le 15 sept. 2015

Nature du prélèvement Langue de boeuf au beurre de câpres, printanière de légumes

08/09/2015 Date de prélèvement Numéro de lot

Heure de prélèvement 9h15 °C Température prélèvement 11/09/2015 3°C Date de mise en analyse Température réception

Date de fabrication 07/09/2015 Etat du produit Cuit, réfrigéré, operculé Date limite de consommation 11/09/2015 Lieu de prélèvement Zone produits finis 3,1°C

Fournisseur Cuisiné puis conditionné maison Préleveur (se) Leduc F.

Commentaire : Analyse à J+4, conservé à 4°C jusqu'au 11/09/2015. Le résultat du dénombrement des micro-organismes à 30 °C est exprimé en nombre N' et celui des bactéries lactiques mésophiles en nombre estimé Ne.

PARAMETRES	METHODES	UNITES	CRITERES	Résultat	Satisfaisant	Non Satisfaisant
@ Dénombrement des	NF EN ISO	ufc/g	1 000 000	18000000		
micro-organismes à 30°C	4833-1					
@ Dénombrement de bactéries	NF ISO 15214	ufc/g		8000		
lactiques mésophiles						
Calcul du ratio flore totale / flore	Calcul		100	2250		*
lactique						
@ Dénombrement des Escherichia	NF ISO 16649-2	ufc/g	10	<10	*	
coli						
@ Dénombrement de Clostridium	NF EN ISO 7937	ufc/g	30	<30	*	
perfringens à 37°C						
@ Dénombrement de Staphylocoques	NF EN ISO	ufc/g	100	<100	*	
à coagulase + à 37°C	6888-2					
@ Recherche de Salmonelle	IRIS Salmonella	/25g	Absence	Absence	*	
	BKR23/07-10/11					
@ Recherche de Listeria	ALOA one day	/25g	Absence	Absence	*	
monocytogenes	AES 10/3-09/00					

Conclusion: Echantillon présentant 1 paramètre(s) microbiologique(s) non satisfaisant(s).

Critères basés sur : règlement (CE) n°1441/2007, et avis de l'ANSES, guides des fédérations professionnelles ou cahiers des charges internes.



L'accréditation de la section ESSAIS du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation identifiées par le signe @. L'accréditation ne couvre pas les zones grisées qui relèvent de la compétence du laboratoire. Ce rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à essai.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures (sur demande). Expression des résultats d'analyses de microbiologie alimentaire : N : moyenne pondérée à partir 2 dilutions successives. N' : nombre de micro-organismes à partir de la dernière dilution. Ne : nombre estimé de micro-organismes à partir de la première dilution (petits nombres).

Portée d'accréditation disponible sur www.cofrac.fr

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

C.BOYER **Direction Gérance**

F. BIARD Responsable Technique